

## DOCUMENT RESUME

ED 481 509

PS 031 614

TITLE Ce que mon enfant apprend a l'ecole. Manuel a l'intention des parents, 2003-2004: Deuxieme annee (What My Child Learns in School. Curriculum Handbook for Parents, 2003-2004: Grade 2).

INSTITUTION Alberta Learning, Edmonton.

ISSN ISSN-1489-811X

PUB DATE 2003-00-00

NOTE 38p.; The Alberta Learning "Curriculum Handbook for Parents" series is published periodically in new editions, one for each grade/academic level, usually with only slight changes from the prior edition. For the 2003-2004 public school series, see PS 031 580-590. For the 2003-2004 Catholic school series, see PS 031 602-612. For the 2003-2004 public school series in French, see PS 031 613-622.

AVAILABLE FROM Learning Resources Distributing Centre, 12360-142 Street, Edmonton, Alberta, Canada T5L 4X9 (\$3.50). Tel: 780-427-5775; Fax: 780-422-9750; Web site: <http://www.learning.gov.ab.ca>. For full text: [http://www.learning.gov.ab.ca/french/m\\_12/parents/Manuel\\_parents/2annee.pdf](http://www.learning.gov.ab.ca/french/m_12/parents/Manuel_parents/2annee.pdf).

PUB TYPE Guides - Non-Classroom (055)

LANGUAGE French

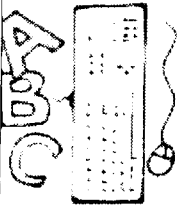
EDRS PRICE EDRS Price MF01/PC02 Plus Postage.

DESCRIPTORS Art Education; \*Educational Objectives; \*Elementary School Curriculum; \*Elementary School Students; Fine Arts; Foreign Countries; \*Grade 2; Health Education; Language Arts; Mathematics Curriculum; Outcomes of Education; Parent Materials; \*Parent Participation; Physical Education; Primary Education; Science Curriculum; Second Language Instruction; Social Studies; State Curriculum Guides; Technology Education

IDENTIFIERS Alberta

## ABSTRACT

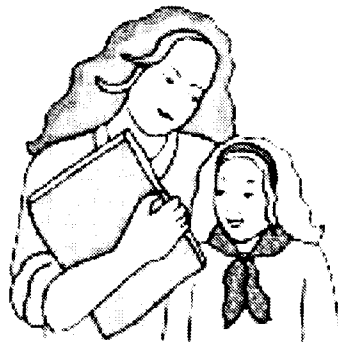
Noting that parents are vital partners in the educational system, this French-language handbook provides parents with information about the Grade 2 curriculum in Alberta, Canada. Based on the Alberta Learning "Programs of Study: Elementary Schools," the handbook describes the knowledge, skills, and attitudes students in Alberta are expected to demonstrate upon completion of the Grade 2 curriculum. Following introductory material that includes information on aboriginal education, supports for learning, and assessment, the handbook's sections are: (1) "Overview of Grade 2"; (2) "English Language Arts"; (3) "Mathematics"; (4) "Science"; (5) "Social Studies"; (6) "Information and Communication Technology"; (7) "Physical Education"; (8) "Health and Life Skills"; (9) "Art and Music"; (10) "Drama"; and (11) "Languages Other than English." Each section includes samples of what students are expected to learn in each subject. The handbook concludes with a one-page questionnaire requesting feedback on the handbook. (HTH)



# Manuel à l'intention des parents 2003 – 2004

# Ce que mon enfant apprend à l'école

PS 031614



# 2<sup>e</sup>

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION  
Office of Educational Research and Improvement  
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION  
CENTER (ERIC)

This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.

Minor changes have been made to improve reproduction quality.

• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

PERMISSION TO REPRODUCE AND  
DISSEMINATE THIS MATERIAL HAS  
BEEN GRANTED BY

*C. Andrews*

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES  
INFORMATION CENTER (ERIC)

1

**Alberta**  
LEARNING

---

# Alberta Learning

Visitez notre site : <http://www.learning.gov.ab.ca/French>

Cette publication est en vente au :

Learning Resources Centre

12360, 142<sup>e</sup> Rue

Edmonton, Alberta, Canada, T5L 4X9

Téléphone : 780-427-5775

Télééc. : 780-422-9750

Internet : <http://www.lrc.learning.gov.ab.ca>

Voici les coordonnées des directions signalées dans ce document :

**Direction de l'éducation française**

Tél. : (780) 427-2940

Télééc. : (780) 422-1947

Courriel : [def@edc.gov.ab.ca](mailto:def@edc.gov.ab.ca)

**Learning and Teaching Resources Branch**

Tél. : (780) 427-2984

Télééc. : (780) 422-0576

Courriel : [curric.contact@learning.gov.ab.ca](mailto:curric.contact@learning.gov.ab.ca)

**Aboriginal Services Branch**

Tél. : (780) 415-9300

Télééc. : (780) 415-9306

Courriel : [asb@gov.ab.ca](mailto:asb@gov.ab.ca)

**Learning Technologies Branch**

Tél. : (780) 674-5350

Télééc. : (780) 674-6561

Courriel : [ltbgeneral@gov.ab.ca](mailto:ltbgeneral@gov.ab.ca)

**Curriculum Branch**

Tél. : (780) 427-2984

Télééc. : (780) 422-3745

Courriel : [curric.contact@learning.gov.ab.ca](mailto:curric.contact@learning.gov.ab.ca)

**Special Programs Branch**

Tél. : (780) 427-6326

Télééc. : (780) 422-2039

Courriel : [SpecialEd@learning.gov.ab.ca](mailto:SpecialEd@learning.gov.ab.ca)

**Learner Assessment Branch**

Tél. : (780) 427-0010

Télééc. : (780) 422-4200

Courriel : [assess.contact@learning.gov.ab.ca](mailto:assess.contact@learning.gov.ab.ca)

À l'extérieur de la région d'Edmonton, vous pouvez appeler sans frais en composant d'abord le 310-0000.

ISSN 1489-811X

© 2003, la Couronne du chef de la province d'Alberta, représentée par le ministre d'Alberta Learning, Alberta Learning, 44 Capital Boulevard, 10044, 108<sup>e</sup> Rue, Edmonton, Alberta, T5J 5E6. Tous droits réservés. Par la présente, le détenteur des droits d'auteur autorise toute personne à reproduire ce manuel, ou certains extraits, à des fins éducatives et sur une base non lucrative.

# Ce que mon enfant apprend à l'école

2<sup>e</sup> année

**Manuel à l'intention des parents**  
2003 - 2004

Le manuel *Ce que mon enfant apprend à l'école* se veut une source d'information destinée aux parents. Il présente le programme d'études de la 2<sup>e</sup> année et comprend ce qui suit :

- des résultats d'apprentissage choisis pour chaque matière, tirés du programme d'études provincial;
- des liens au site Web d'Alberta Learning, permettant d'obtenir davantage de renseignements;
- une fiche pour nous faire part de vos commentaires.

## Table des matières

Message du ministre d'Alberta Learning .....	iv
Renseignements à l'intention des parents .....	v
• L'enseignement en Alberta .....	v
L'éducation en français langue première .....	vi
• L'enseignement de la langue .....	vii
Pour aider votre enfant.....	vii
Conseils d'école .....	viii
Activités de financement et frais scolaires .....	viii
Les programmes alternatifs .....	ix
Information au sujet du curriculum .....	ix
• Comment obtenir l'information nécessaire .....	ix
• Les contenus – Ce que les élèves doivent apprendre .....	x
• L'élaboration d'un programme – Qui participe au processus? .....	x
• Comment assurer la pertinence des programmes .....	x
• La révision d'un programme .....	xi
• La mise en œuvre d'un programme .....	xi
L'éducation autochtone .....	xi
Développement personnel et exploration de carrières .....	xii
Les soutiens à l'apprentissage .....	xii
• La francisation .....	xiii
• L'anglais langue seconde .....	xiii
• Les besoins spéciaux .....	xiii
• L'apprentissage à distance et en ligne .....	xiv
L'évaluation .....	xv
• L'évaluation du rendement de votre enfant .....	xv
<hr/>	
Aperçu de la 2 <sup>e</sup> année .....	1
Matières obligatoires .....	2
• Français .....	2
• Mathématiques .....	5
• Sciences .....	7
• Études sociales .....	9
• Technologies de l'information et de la communication (TIC) .....	11
• Éducation physique .....	12
• Santé et préparation pour la vie .....	15
• Arts plastiques et musique .....	17

Matières facultatives .....	19
• Art dramatique .....	19
• Langues autres que l'anglais et le français .....	19
Commentaires .....	21

**Remarque.** – Dans cette publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. Ils sont utilisés uniquement dans le but d'alléger le texte et ne visent aucune discrimination.

BEST COPY AVAILABLE

## *Message du ministre d'Alberta Learning*

L'excellence en éducation constitue une priorité clé des Albertaines et des Albertains. Les parents, les élèves, le personnel enseignant et la communauté, tous ont démontré leur engagement à maintenir un système d'éducation exceptionnel au profit des élèves actuels et des générations à venir.

Le gouvernement de l'Alberta tient résolument à offrir une éducation de premier plan aux élèves de l'Alberta. Une programmation de haute qualité permettra à nos élèves de prendre leur place dans la communauté mondiale. Le programme scolaire de l'Alberta se veut innovateur et attentif aux besoins d'apprentissage des élèves. Grâce à ce programme, les élèves de l'Alberta ont la possibilité d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour devenir des citoyens bienveillants, responsables, et altruistes, des citoyens qui contribuent au bien-être de la société.

À titre de parents, vous jouez un rôle d'importance primordiale dans l'éducation de votre enfant. Lorsque vous êtes au courant de ce que votre enfant apprend à l'école, vous êtes alors en mesure de renforcer son apprentissage à la maison. C'est dans cette optique qu'Alberta Learning a publié la série de manuels, *Ce que mon enfant apprend à l'école*. À titre de partenaires en éducation, cette ressource vous fournit de précieux renseignements sur les objectifs d'apprentissage établis pour les élèves. Je vous encourage à discuter du contenu de ce manuel avec l'enseignante ou l'enseignant de votre enfant afin d'obtenir plus d'information et de conseils.

Il est essentiel que tous les intervenants de l'éducation, notamment les parents, les enseignants, les directeurs d'écoles, les directeurs généraux et d'autres membres de notre communauté, travaillent de concert pour assurer que notre système d'apprentissage satisfera constamment aux besoins des élèves dans notre monde en constante évolution. Ensemble, nous pouvons continuer à assurer que chaque élève bénéficiera de fondements solides grâce auxquels il pourra apprendre, s'épanouir et réussir.

Le ministre d'Alberta Learning,



D' Lyle Oberg  
Député, Strathmore Brooks

## ***Renseignements à l'intention des parents***

Les liens aux sites Web indiqués dans ce manuel permettent aux parents d'obtenir de plus amples renseignements.

L'apprentissage de votre enfant se fait dans des milieux variés : chez vous, à l'école et dans votre communauté. Ensemble, avec le personnel enseignant et les membres de la communauté, vous favorisez cet apprentissage.

Lorsque vous êtes informé de ce que votre enfant apprend à l'école, vous êtes alors mieux en mesure de l'aider à apprendre à la maison. La série, *Ce que mon enfant apprend à l'école*, veut vous aider à participer à l'éducation de votre enfant en favorisant une meilleure compréhension de ce qu'il ou elle doit apprendre.

---

## **L'enseignement en Alberta**

Les écoles fournissent aux élèves un programme scolaire varié qui les aide à :

- acquérir des connaissances, des habiletés et des attitudes dans une variété de matières;
- faire preuve d'habiletés de réflexion critique et créative en matière de résolution de problèmes et de prise de décisions;
- faire preuve de compétence en matière des technologies de l'information;
- savoir comment apprendre et travailler de manière autonome et en équipe;
- développer des caractéristiques personnelles désirables et l'aptitude à prendre des décisions respectant les règles d'éthique;
- faire preuve d'initiative, de leadership, de souplesse et de persévérance;
- vouloir apprendre pendant toute la vie et se rendre compte qu'il s'agit là d'un besoin.

Les écoles préparent également les élèves à contribuer à la société par l'intermédiaire de leurs communautés, de leur milieu de travail et (ou) de leurs études postsecondaires.

Il incombe aux enseignants de prendre un certain nombre de décisions lorsque vient le temps de planifier leur enseignement. Tout groupe d'élèves présente une gamme de différences individuelles. En s'appuyant sur les résultats d'apprentissage présentés dans les programmes d'études, les enseignants satisfont aux besoins et aux intérêts de leurs élèves, et établissent des liens entre les diverses matières. Ils choisissent les ressources, l'équipement et le matériel pouvant aider les élèves à atteindre les résultats d'apprentissage. Les méthodes d'enseignement et les horaires peuvent varier d'une école ainsi que d'une classe à l'autre, ce qui permet de répondre aux besoins d'apprentissage variés des élèves.

Pour sa part, Alberta Learning vient en aide aux enseignants en choisissant les meilleures ressources possibles, notamment des manuels, des vidéocassettes et des logiciels, et ce, pour toutes les matières. Lorsque Alberta Learning autorise une ressource, cela signifie qu'elle respecte des normes élevées et peut aider les élèves à réaliser



les résultats d'apprentissage. Cela n'empêche toutefois pas les enseignants de choisir d'autres ressources, pourvu qu'elles ne vont pas à l'encontre de la politique du conseil scolaire.

<http://www.lrc.learning.gov.ab.ca>

Les ressources autorisées sont vendues par le LRC.

## *L'éducation en français langue première*

L'éducation en français langue première est aussi appelée « éducation francophone ». Elle assure aux élèves une éducation de qualité en français, dans le cadre de la culture et de la communauté francophones.

L'éducation en français langue première s'adresse aux élèves de parents francophones qui désirent développer et maintenir chez leur enfant la langue française comme langue première. Généralement, ces parents veulent aussi que leur enfant développe une identité et une culture françaises.

[http://www.learning.gov.ab.ca/french/m\\_12/affirmer/CadreFR.pdf](http://www.learning.gov.ab.ca/french/m_12/affirmer/CadreFR.pdf)

L'éducation en français langue première poursuit l'excellence dans la formation de personnes fières de leur identité, de personnes capables de vivre et de travailler dans le monde du XXI<sup>e</sup> siècle.

L'efficacité de l'éducation en français langue première peut se mesurer selon les résultats suivants :

- les élèves s'identifient et s'intègrent à la langue, à la culture et à la communauté francophones;
- les élèves acquièrent les connaissances, développent les habiletés et adoptent les attitudes prescrites dans les programmes d'études d'Alberta Learning;
- les élèves acquièrent une connaissance approfondie de l'anglais;
- les élèves et la communauté trouvent dans l'éducation en français langue première un foyer de langue, d'identité et de culture françaises.

La Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA), en partenariat avec le ministère de l'Apprentissage, a élaboré un guide à l'intention des parents pour l'accompagnement de leur enfant dans son éducation en français langue première. *Tu peux compter sur moi* comprend environ 200 pages de pistes, d'illustrations, de témoignages de jeunes et de parents, de renseignements au sujet des services en français ainsi que des références à des ouvrages pertinents.

La FPFA a publié, à l'été 2002, une ressource des plus utiles et attendues pour les parents de foyers exogames : *I'm with you! Exogamous families' guide to the world of francophone education*. Les parents francophones et non francophones y trouveront des réponses à leurs interrogations et des renseignements pertinents pour les éclairer et les inspirer dans l'accompagnement de leur(s) enfant(s) fréquentant une école francophone.

Il est possible d'acheter ces deux documents auprès de :

---

## L'enseignement de la langue

En Alberta, l'école francophone accueille une clientèle reflétant une diversité linguistique et culturelle. Cette diversité représente le plus grand défi de l'école francophone puisque celle-ci cherche à amener chaque enfant qui la fréquente à maîtriser la langue française d'une part, et à construire son identité d'autre part.

La première priorité de l'école francophone est l'établissement d'une base solide en français chez les élèves, base sur laquelle ils pourront construire leurs savoirs et développer leur appartenance à la communauté francophone. Une fois que les élèves ont acquis une base solide en français, et que cette langue est devenue leur outil de pensée, on introduit alors l'enseignement formel de l'anglais, dans le but d'aider les élèves à atteindre un très haut niveau de bilinguisme.

---

## Pour aider votre enfant

Voici quelques conseils importants qui vous aideront à favoriser l'apprentissage chez votre enfant.

- Soyez positifs et encourageants par rapport à son apprentissage. Cela l'aidera à se sentir en confiance et à percevoir sa réussite avec enthousiasme.
- Parlez-lui du travail qu'il fait à l'école et aidez-le à faire ses devoirs.
- Aidez votre enfant à se fixer des objectifs réalistes, puis à discuter de ses progrès de manière encourageante.
- Établissez des liens entre son travail scolaire et la vie de tous les jours. Saisissez ces occasions pour faire de la résolution de problèmes en parlant de situations de tous les jours.
- Restez en communication avec ses enseignants pour être au courant non seulement de ses progrès, mais aussi de ses préoccupations, de ses réussites et de ses réalisations.

Les ressources dont il est question ci-dessous sont susceptibles de vous aider. Vérifiez si elles se trouvent à l'école de votre enfant.

<http://www.lrc.learning.gov.ab.ca/scripts/cgii.exe/resources/item.htm?item-no=415530>

<http://www.lrc.learning.gov.ab.ca/pro/resources/item.htm?item-no=477019>

- *La réussite scolaire de votre enfant* — Conseils et stratégies vous permettant d'aider vos enfants, de la 1<sup>re</sup> à la 9<sup>e</sup> année, à faire leurs devoirs. Il est possible d'acheter cette ressource auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 415530.
- *Mieux réussir à l'école* est une ressource pour les élèves du secondaire premier et deuxième cycles qui veulent devenir de meilleurs apprenants. Elle leur offre des idées pratiques pour obtenir de meilleurs résultats à l'école. Il est possible d'acheter cette ressource auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 477019.

<http://www.learnalberta.ca>

- Site Web *LearnAlberta.ca* — Ressources multimédias d'apprentissage en ligne se rapportant directement aux programmes d'études de l'Alberta. Cliquez sur *Content Development Projects* pour connaître les projets en marche ou réalisés.

[www.2learn.ca/toile2/2LearnFran.html](http://www.2learn.ca/toile2/2LearnFran.html)

- Site Web *TELUS 2Learn* — Créé grâce à un partenariat entre le secteur de l'éducation et le secteur des affaires, ce site offre toute une gamme de renseignements à l'intention du personnel enseignant, des élèves et des parents.

## **Conseils d'école**

[http://www.learning.gov.ab.ca/french/M\\_12/systeme/conseils.asp](http://www.learning.gov.ab.ca/french/M_12/systeme/conseils.asp)

<http://www.francaalta.ab.ca/fpfa/>

Les écoles, les parents et les communautés jouent tous un rôle important dans le domaine de l'éducation. Grâce aux conseils d'école, les parents, les élèves, les enseignants et d'autres membres de la communauté ont l'occasion de participer à la prise de décisions en matière de politiques, de programmes et de services, de même que dans la répartition des fonds. Il incombe à chaque conseil d'école de déterminer son degré de participation, et ce, en fonction des besoins qui existent dans leur milieu. Pour en savoir plus à ce sujet, les parents peuvent communiquer avec leur école ou la Fédération des parents francophones de l'Alberta.

## **Activités de financement et frais scolaires**

<http://www.asba.ab.ca/advisories/policy-fundraising.pdf>

Les décisions en matière d'activités de financement incombent au conseil scolaire ou au directeur d'école, en consultation avec le conseil d'école, d'après les lignes directrices établies par le conseil scolaire. En septembre 2000, l'Alberta School Boards Association (ASBA) a élaboré des lignes directrices qu'elle a fournies aux conseils scolaires dans le but de les aider à formuler des politiques appropriées à l'échelle locale.

### **Frais scolaires**

Un des principaux objectifs de ces lignes directrices consiste à faire en sorte que des frais scolaires ne soient pas prélevés pour les articles essentiels. Des frais scolaires peuvent être demandés pour les fournitures et le matériel qui sont fournis aux fins d'usage et de consommation personnels de l'élève. Cela peut comprendre des articles comme les calculatrices, la location de casiers, les agendas des élèves et les disquettes. Ces frais sont facturés selon le principe de récupération des coûts.

Les politiques locales peuvent inclure la dispense des frais ou la prolongation des paiements lorsque les parents connaissent des difficultés financières.

### **Activités de financement**

Selon ces lignes directrices, il ne faut pas organiser d'activités de financement pour payer des articles essentiels, comme les manuels scolaires. Certaines activités de financement sont justifiées pour des éléments comme les uniformes de sport, les excursions et d'autres ressources complémentaires que le personnel et les parents désirent obtenir pour leurs écoles. La participation aux activités de financement est volontaire. Aucun élève ne peut être exclu d'un événement ou d'un programme parce que ses parents n'ont pas fait leur part.

## *Les programmes alternatifs*

Une des assises fondamentales du système d'éducation de l'Alberta est le choix. Quand arrive le moment de choisir une école, les parents et les élèves ont tout un éventail de choix : les écoles publiques, catholiques, francophones, privées et à charte. Ils ont également accès à des programmes uniques et innovateurs, y compris les écoles virtuelles. D'autre part, les parents peuvent choisir l'enseignement à domicile.

## *Information au sujet du curriculum*

L'Alberta possède l'un des meilleurs systèmes d'éducation au monde grâce à son programme scolaire. Une des raisons de cet état de fait est un programme d'études centralisé de haute qualité qui identifie ce que les élèves doivent apprendre et être capables de faire, et ce, pour toutes les matières à tous les niveaux. Ce programme permet aux élèves de s'épanouir et de construire un avenir prometteur pour eux, pour leur famille et pour leur communauté.

## **Comment obtenir l'information nécessaire**

Pour obtenir des renseignements sur le programme d'études et les ressources d'apprentissage, vous pouvez procéder de diverses façons :

[http://www.learning.gov.ab.ca/french/Manuel\\_parents/Manuels.asp](http://www.learning.gov.ab.ca/french/Manuel_parents/Manuels.asp)

- Communiquez avec les enseignants ou avec la direction d'école;
- Consultez les manuels, **Ce que mon enfant apprend à l'école**, qui renferment des résultats d'apprentissage choisis pour chaque matière, résultats tirés des programmes d'études de l'Alberta. Ces manuels vous fournissent une bonne vue d'ensemble de chaque année scolaire. Ce manuel fait partie d'une série de guides réalisés pour tous les niveaux, de la 1<sup>re</sup> année jusqu'au secondaire 2<sup>e</sup> cycle. Ils sont accessibles au site Web d'Alberta Learning ou peuvent être achetés auprès du Learning Resources Centre (LRC).

[http://www.learning.gov.ab.ca/french/Manuel\\_parents/sommaires.asp](http://www.learning.gov.ab.ca/french/Manuel_parents/sommaires.asp)

- Consultez les **Sommaires des programmes** afin d'obtenir un bref aperçu de chaque année scolaire. Ils sont accessibles au site Web d'Alberta Learning.

[http://www.learning.gov.ab.ca/french/M\\_12/programmes/programmes.asp](http://www.learning.gov.ab.ca/french/M_12/programmes/programmes.asp)

- En Alberta, le curriculum est présenté dans les **programmes d'études**. Ces documents, qui reçoivent l'autorisation du Ministre, renferment les résultats d'apprentissage de chaque matière, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. On y explique la raison d'être d'une matière donnée, les résultats d'apprentissage pour les élèves et les démarches clés pour atteindre les connaissances, habiletés et attitudes exigées. Les autorités scolaires utilisent les Programmes d'études pour s'assurer que les élèves satisfont aux normes provinciales de rendement. Toutefois, elles ont la liberté de décider des approches pédagogiques et de l'ordre de présentation des contenus. Ces programmes sont présentés au site Web d'Alberta Learning ou peuvent être achetés auprès du LRC.

<http://www.learning.gov.ab.ca/lrdb>

- Consultez la base de données des ressources autorisées au site Web d'Alberta Learning. On y fait mention des **ressources autorisées pour les élèves et les enseignants de l'Alberta**, la plupart d'entre elles pouvant être achetées auprès du LRC.

Le site Web d'Alberta Learning contient également des renseignements destinés aux parents, renseignements qui portent sur l'apprentissage, allant de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.

---

## Les contenus — Ce que les élèves doivent apprendre

Le curriculum de l'Alberta vise à :

- renfermer les connaissances, habiletés et attitudes clés dont les élèves ont besoin pour le monde du travail et pour parfaire leur éducation tout au long de leur vie;
- anticiper les besoins futurs et tenir compte des changements dans la société tels que les tendances par rapport à l'emploi, à la mondialisation et aux progrès technologiques;
- incorporer les valeurs de citoyenneté et le respect pour les différentes langues et cultures;
- tenir compte des besoins et des habiletés des élèves — intellectuel, social, émotionnel et physique — à différents âges et stades de développement;
- assurer que chaque année scolaire constitue la base pour bien apprendre au cours des années suivantes;
- incorporer les nouvelles découvertes et théories acceptées par les spécialistes des différentes matières;
- favoriser l'acquisition des habiletés nécessaires pour bien apprendre une matière;
- tenir compte des nouvelles recherches en matière d'apprentissage et d'enseignement;
- identifier l'année scolaire la plus appropriée pour l'acquisition d'habiletés spécifiques;
- démontrer comment l'étude d'une matière donnée contribue au développement des élèves;
- favoriser l'apprentissage dans divers milieux;
- permettre le recours à différentes façons d'offrir l'enseignement, y compris l'utilisation des nouvelles technologies et des ressources communautaires telles que l'apprentissage à distance et en milieu de travail.

---

## L'élaboration d'un programme — Qui participe au processus?

Alberta Learning joue un rôle de premier plan dans l'élaboration et la révision des programmes. Toutefois, plusieurs autres intervenants jouent un rôle clé dans ce processus : enseignants, directeurs d'écoles, parents, spécialistes en éducation, établissements d'enseignement postsecondaire et membres de la communauté. Leurs suggestions et commentaires font en sorte que le curriculum répond aux besoins des élèves et renferme des transitions harmonieuses d'une année scolaire à l'autre, du secondaire au postsecondaire et au monde du travail.

---

## Comment assurer la pertinence des programmes

Le curriculum doit donner aux élèves les connaissances et les habiletés nécessaires tant pour le présent que pour l'avenir. C'est pourquoi il est révisé régulièrement et modifié pour en assurer la pertinence. Ces modifications sont effectuées seulement après avoir bien consulté les parties intéressées.

Les modifications au curriculum sont décidées bien en avance afin de minimiser leur impact sur les écoles, les enseignants et les élèves. Cela

permet aux conseils scolaires d'avoir le temps nécessaire pour implanter les changements et acheter les ressources.

---

## **La révision d'un programme**

Si on juge qu'on doit apporter des modifications mineures ou majeures à une matière donnée, on fait alors appel à la participation des parties intéressées en éducation. Le Ministère mène une première série de consultations et rédige une ébauche du programme d'études. Cette ébauche est soumise à plusieurs groupes, dont des comités consultatifs, afin d'obtenir leurs réactions.

On obtient aussi des suggestions par l'entremise de réunions, de présentations à des groupes d'enseignants et de formulaires de réponses en ligne. Les enseignants jouent un rôle clé dans ce processus grâce à leurs connaissances de la matière et des besoins des élèves de différents niveaux scolaires.

---

## **La mise en œuvre d'un programme**

On soumet l'ébauche du programme d'études au Ministre pour son approbation. À la suite de son autorisation, il revient aux conseils scolaires d'en faire la mise en œuvre. Habituellement, on accorde aux écoles une année d'implantation optionnelle avant que le programme devienne obligatoire. À partir du moment qu'un programme est obligatoire, toutes les écoles doivent enseigner le nouveau curriculum.

Alberta Learning appuie la mise en œuvre en élaborant des ressources en matière de planification, de stratégies et d'évaluation. De plus, le Ministère tient des sessions d'information pour les chefs de file et les enseignants clés de chaque conseil scolaire.

Les six consortiums régionaux reçoivent des fonds à l'intention du perfectionnement professionnel. On a confié au Edmonton Regional Consortium la responsabilité d'organiser les sessions de perfectionnement pour les enseignants des écoles francophones et d'immersion et pour ceux de français langue seconde, et ce, dans l'ensemble de la province.

Alberta Learning fournit également une subvention pour aider les écoles à acheter des ressources par l'entremise du Learning Resources Centre. Ces ressources, à l'intention des enseignants et des élèves, sont élaborées dans le but précis d'appuyer la mise en œuvre du curriculum de l'Alberta.

---

## ***L'éducation autochtone***

[http://www.learning.gov.ab.ca/k\\_12/curriculum/bySubject/aborigin/default.asp](http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/curriculum/bySubject/aborigin/default.asp)

Les peuples autochtones de l'Alberta veulent que leurs enfants remplissent les mêmes exigences et atteignent les mêmes normes que celles qui sont fixées pour tous les élèves de l'Alberta.

Le terme « autochtone » se rapporte aux Premières nations, aux Métis et aux Inuits. Afin de soutenir l'apprentissage des élèves autochtones, les écoles sont incitées à employer des ressources d'apprentissage qui accordent de l'importance aux perspectives du patrimoine autochtone.

Par ailleurs, tous les élèves de l'Alberta devraient comprendre les cultures, les modes de vie et le patrimoine des Autochtones, et y être



sensibilisés. Dans cette optique, Alberta Learning a élaboré des ressources à l'intention des élèves et des enseignants afin de venir en aide aux enseignants.

Des cours portant sur les cultures et les langues des Blackfoot et des Cris sont autorisés à l'échelle provinciale et locale, puis offerts dans la province.

[http://www.learning.gov.ab.ca/k\\_12/specialneeds/teacherresourcescat.pdf](http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/specialneeds/teacherresourcescat.pdf)

De plus, un guide intitulé *A Handbook for Aboriginal Parents of Children with Special Needs* donne des renseignements permettant d'aider les parents autochtones à travailler avec les écoles pour répondre aux besoins particuliers de leurs enfants. Cette ressource est en vente au LRC.

*Our Treasured Children* est une vidéocassette qui complète bien le guide *A Handbook for Aboriginal Parents of Children with Special Needs*. Cette cassette présente des histoires de membres des communautés autochtones, transmises de génération en génération. Cette vidéocassette est également vendue par le LRC.

---

## ***Développement personnel et exploration de carrières***

Le processus complexe de préparation à la vie et au travail s'amorce dès les premières années de scolarité et se poursuit la vie durant. En Alberta, les écoles, de même que les parents et la communauté, jouent un rôle de premier plan en aidant les élèves à faire une bonne transition entre l'élémentaire, le secondaire et leurs études postsecondaires ou le marché du travail.

À l'élémentaire, les élèves explorent leurs valeurs et leurs intérêts personnels, en plus d'examiner le monde du travail. C'est également à cette étape qu'ils commencent à acquérir des aptitudes à la vie quotidienne, comme le fait d'être fiables et de collaborer avec les autres.

Les activités et les résultats ayant trait au développement personnel et à l'exploration de carrières font partie intégrante de tous les cours et programmes de l'élémentaire. De plus, à ce niveau, le programme de santé et préparation pour la vie accorde une attention particulière à ces deux sujets.

---

## ***Les soutiens à l'apprentissage***

Dans chaque classe et dans chaque école, les élèves ont des besoins individuels. Il revient aux enseignants de faire en sorte que tous les élèves puissent prendre part à des activités qui les aident à bâtir et consolider leur apprentissage.

Les élèves de l'Alberta apprennent de diverses façons : à l'école, au sein de la communauté, en groupes, petits et grands, et de manière autonome. Grâce au soutien d'Alberta Learning, les écoles fournissent des programmes et des services variés.

## La francisation

Lors de leur entrée à l'école, certains élèves parlent peu ou pas le français. Pour répondre à leurs besoins langagiers, les écoles francophones ont mis sur pied un programme de francisation pour favoriser l'acquisition et l'apprentissage du français par ces élèves. Ce programme fait partie de toutes les initiatives entreprises par l'école pour améliorer leurs habiletés langagières, pour les amener à reconnaître leurs anglicismes, et enfin, pour maintenir, développer et enrichir leur niveau de langue et leur identité culturelle.

---

## L'anglais langue seconde

[http://www.learning.gov.ab.ca/k\\_12/curriculum/bySubject/ESL/default.asp](http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/curriculum/bySubject/ESL/default.asp)

La langue maternelle de bien des enfants nés au Canada n'est pas l'anglais. Par ailleurs, de nombreux élèves nous arrivent de pays où l'anglais n'est pas la langue d'usage. De la 1<sup>re</sup> à la 12<sup>e</sup> année, les écoles offrent de l'aide supplémentaire aux élèves ayant l'anglais comme langue seconde. Grâce à cette aide, ils peuvent apprendre la langue assez couramment pour pouvoir s'intégrer aux activités de la classe le plus rapidement possible. Si vous croyez que votre enfant a besoin d'aide en anglais langue seconde, nous vous conseillons de parler de la situation à son enseignant.

---

## Les besoins spéciaux

[http://www.learning.gov.ab.ca/french/adt\\_scol/default.asp](http://www.learning.gov.ab.ca/french/adt_scol/default.asp)

Si votre enfant a des difficultés d'apprentissage, le personnel de l'école le portera à votre attention et explorera avec vous les causes possibles de ces difficultés. Aussi, si vous pensez que votre enfant a des difficultés d'apprentissage, parlez-en avec son enseignant. Partagez toute information à son sujet de qui pourrait aider à identifier la cause de ses difficultés et les mesures aptes à améliorer la situation.

Le personnel de l'école peut utiliser toute une gamme de moyens informels pour identifier les besoins d'apprentissage. S'il devient évident que les stratégies d'enseignement régulières ne suffisent pas pour un élève donné, l'enseignant, en consultation avec les parents, demandera que l'élève reçoive une évaluation plus poussée. L'enseignant ou la direction d'école ont tous les renseignements à ce sujet.

La *School Act* énonce qu'il revient aux conseils scolaires de décider si un enfant a besoin d'un programme d'adaptation scolaire. On doit offrir des occasions d'apprentissage spéciales aux enfants ayant des besoins spéciaux, soit les élèves doués et talentueux ainsi que les élèves ayant des difficultés légères, moyennes ou graves. Ainsi, ces élèves pourront recevoir un programme d'enseignement conforme à leurs besoins d'apprentissage. En effet, les conseils scolaires sont tenus d'offrir des programmes d'enseignement pour tous les enfants d'âge scolaire qui résident à l'intérieur des limites de leur district, y compris ceux ayant des besoins spéciaux.

Pour répondre aux besoins de ces enfants, on pourra apporter des modifications à l'un ou l'autre des éléments suivants : la pédagogie, les stratégies d'évaluation, les ressources et les matériaux, l'environnement de la classe, les installations et/ou le curriculum. De plus, pour certains élèves, on devra faire appel à des services de santé spécialisés.



La plupart des élèves ayant des besoins spéciaux reçoivent leur enseignement dans les salles de classe ordinaires de l'école de leur quartier ou localité. Ils y reçoivent tout au long de la journée les programmes, les services et les appuis propres à leurs besoins. Plusieurs options de placement sont possibles car différents enfants exigeront une variété de services d'appui. La collaboration doit présider à la décision du milieu d'apprentissage le plus favorable à un enfant.

Pour plus d'information sur l'examen mené par le Ministre, contactez le Disputes Management Team Leader au 780-427-7235.

Dans la très grande majorité des cas, les parents et le personnel de l'école s'entendent sur le placement le plus approprié. S'il y a désaccord, les parents peuvent contester la décision auprès du conseil scolaire. Le directeur d'école peut vous fournir les renseignements relatifs à la procédure d'appel de votre conseil scolaire. Si les parents ne sont pas d'accord avec la décision du conseil scolaire, ils peuvent écrire au ministre d'Alberta Learning et lui demander d'examiner la décision du conseil scolaire.

Un plan d'intervention personnalisé renfermant un plan d'action et des objectifs mesurables doit être préparé pour chaque enfant ayant des besoins spéciaux. Ce plan indique ce que l'enfant sait et ce qu'il peut faire. De plus, il spécifie ce que l'enfant devra apprendre et comment. Ce plan est un outil souple qui doit être mis à jour sur une base régulière. Les parents, l'élève et le personnel de l'école doivent travailler en équipe pour assurer l'implantation du plan.

Les ressources suivantes pourraient vous être des plus utiles :

<http://www.lrc.learning.gov.ab.ca/pro/resources/item-title.htm>

[http://www.learning.gov.ab.ca/french/adt\\_scol/normes/default.asp](http://www.learning.gov.ab.ca/french/adt_scol/normes/default.asp)

<http://www.lrc.learning.gov.ab.ca/pro/resources/item.htm?item-no=477019>

- *La réussite scolaire de votre enfant*, renferme une foule d'idées très utiles pour les parents qui veulent jouer un rôle proactif dans la réussite scolaire de leurs enfants de la 1<sup>re</sup> à la 9<sup>e</sup> année. Il est possible d'acheter ce document auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 415530.
- *Les normes en matière d'adaptation scolaire (2003)*, contient des renseignements sur les exigences des conseils scolaires d'offrir des programmes et des services aux élèves de la 1<sup>re</sup> à la 12<sup>e</sup> année qui ont des besoins spéciaux.
- *Mieux réussir à l'école* est une ressource pour les élèves du secondaire premier et deuxième cycles qui veulent devenir de meilleurs apprenants. Elle leur offre des idées pratiques pour obtenir de meilleurs résultats à l'école. Il est possible d'acheter cette ressource auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 477019.

---

## L'apprentissage à distance et en ligne

<http://www.learning.gov.ab.ca/lb/>

<http://www.lrc.learning.gov.ab.ca>

<http://www.learning.gov.ab.ca/lb/400/courses.html>

La Learning Technologies Branch (LTB) élabore du matériel imprimé ainsi que du matériel destiné à l'apprentissage en ligne.

Pour obtenir des renseignements sur l'achat de matériel d'apprentissage à distance, veuillez communiquer avec le Learning Resources Centre.

Pour obtenir la liste de tous les cours d'apprentissage à distance pouvant être achetés ou faire l'objet d'études, consultez la section « Courses » du site Web de la LTB.

<http://www.learning.gov.ab.ca/lfb/400/eproduct.html>

Pour connaître les produits électroniques disponibles, rendez-vous à la page Web « Electronic Products ».

LearnAlberta.ca est le site Web tout à fait désigné où on peut découvrir de nouvelles ressources en ligne à l'intention des élèves, des parents et des enseignants. On y trouve des ressources françaises dans les domaines suivants : adaptation scolaire, éducation physique, études professionnelles et technologiques (ÉPT), français, mathématiques et les technologies de l'information et de la communication (TIC).

<http://www.albertaonline.ab.ca/>

Enfin, l'Alberta Online Consortium, en collaboration avec la Direction de l'éducation française, est en train d'élaborer des cours d'apprentissage à distance de langue française. Pour savoir quels cours seront offerts en français, communiquez avec la Direction de l'éducation française.

---

## *L'évaluation*

---

### **L'évaluation du rendement de votre enfant**

L'enseignant de votre enfant utilise une variété de moyens pour évaluer son rendement tout au long de l'année. Ces évaluations, qui portent sur l'instruction donnée, renseignent l'enseignant quant à sa planification quotidienne.

Il y a trois principaux types d'évaluation. D'abord, il y a l'évaluation diagnostique qui permet d'identifier les forces et les faiblesses de l'élève dans un domaine donné. L'évaluation formative permet de connaître jusqu'à quel point un élève a atteint les résultats d'apprentissage après l'étude d'une unité ou partie d'un cours. Enfin, l'évaluation sommative, surtout faite en fin d'année ou de semestre, permet de mesurer les connaissances et les habiletés de l'élève sur l'ensemble d'une matière. Ce type d'évaluation est très utile pour la préparation des bulletins scolaires.

[http://www.learning.gov.ab.ca/french/M\\_12/evaluation/default.asp](http://www.learning.gov.ab.ca/french/M_12/evaluation/default.asp)

Toutes ces évaluations menées par l'enseignant de votre enfant constituent un élément fondamental de l'enseignement. Elles sont complétées par les tests de rendement du Ministère administrés en 3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années.

## Aperçu de la 2<sup>e</sup> année

En 2<sup>e</sup> année, les élèves étudient des matières obligatoires. Des matières facultatives peuvent également être offertes. Au cours d'une année scolaire, les élèves ont accès à 950 heures d'enseignement.

Le programme d'études de chaque matière énonce des résultats généraux ou des sujets qui identifient ce que les élèves doivent apprendre. Chaque résultat général ou sujet comprend des résultats spécifiques par rapport aux connaissances, habiletés et attitudes que les élèves doivent acquérir.

<http://www.learning.gov.ab.ca/french/programs.asp>

Ce manuel présente :

- les résultats généraux ou sujets de chaque matière;
- des résultats spécifiques choisis pour la plupart des matières.

<http://www.lrc.learning.gov.ab.ca>

On peut consulter les programmes d'études, comprenant tous les résultats généraux et spécifiques, au site Web d'Alberta Learning ou se les procurer auprès du Learning Resources Centre (LRC).

Matières obligatoires – Les élèves doivent suivre :						
Français	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé	Arts plastique et musique
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : études sociales, français, mathématiques et sciences.						

Matières facultatives – Les écoles peuvent offrir :	
Art dramatique	Langues autres que le français et l'anglais

<p><b>Nouveau cours pour l'année scolaire 2003-2004 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Santé et préparation pour la vie</li></ul> <p><b>Cours à être révisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Études sociales</li></ul>
--

# Matières obligatoires

Matières obligatoires – Les élèves doivent suivre :						
Français	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé	Arts plastiques et musique
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : études sociales, français, mathématiques et sciences.						

## Français

Consulter le programme de français à :  
<http://www.learning.gov.ab.ca/french/francais/default.asp>

La langue constitue la base de toute communication. L'apprentissage d'une langue est un processus actif qui s'amorce dès la naissance et se poursuit durant toute la vie. Les enfants apprennent une langue en l'utilisant pour communiquer leurs pensées, leurs sentiments et leurs expériences, pour nouer des liens avec les membres de leur famille et leurs amis, ainsi que pour essayer de donner un sens et de l'ordre au monde qui les entoure. La responsabilité de l'apprentissage langagier est partagée entre les élèves, les parents, les enseignants et la communauté.

Le programme de français vise à placer les élèves dans des situations d'apprentissage leur permettant de s'approprier la langue française comme outil de développement personnel, intellectuel, social, culturel et communautaire. On s'attend à ce que les élèves soient en mesure de lire pour des besoins d'information, d'imaginaire et d'esthétique et de s'exprimer à l'oral et à l'écrit de façon efficace selon le contexte.

Au premier cycle de l'élémentaire, on veut d'abord développer un vocabulaire et une syntaxe de base chez les enfants. En s'appropriant les éléments de la langue, les élèves deviennent de plus en plus autonomes et responsables de leur apprentissage. Il leur est aussi possible de développer leurs habiletés dans les autres matières telles que les études sociales, les mathématiques et les sciences.

Pour assurer le développement langagier des élèves, le programme de français présente des résultats d'apprentissage dans les domaines langagiers suivants :

---

## L'écoute

En plus des situations où les élèves, l'enseignant et parfois des membres de la communauté viennent partager leurs expériences et leurs connaissances, les situations d'apprentissage se font à partir :

- de la lecture de textes illustrés aux élèves, et cela, dans diverses matières;
- de textes enregistrés avec appui d'illustrations;
- de dessins animés et de documentaires audiovisuels.

En plus de poursuivre le développement des stratégies d'écoute de base et le développement d'une attitude de collaboration avec le locuteur, les élèves se pencheront sur l'importance de bien se préparer à réaliser leur projet d'écoute.

---

### **L'interaction**

Pour que l'apprentissage de la langue soit signifiant et authentique, il faut offrir aux élèves de nombreuses occasions d'interagir avec les personnes de leur entourage. En salle de classe, l'enseignant doit planifier des activités au cours desquelles les élèves peuvent s'exprimer spontanément.

En deuxième année, en situation d'apprentissage, les échanges gravitent autour d'événements ou d'expériences portant sur les vécus à l'école et dans la communauté. L'accent est mis sur :

- l'emploi des termes et des expressions appropriés pour décrire les événements et leurs expériences;
  - l'importance de poser des questions pour obtenir des clarifications.
- 

### **L'exposé**

En situation d'apprentissage, les thèmes choisis pour les présentations peuvent provenir d'autres matières. Les élèves devraient avoir eu l'occasion d'explorer au préalable le vocabulaire relié au sujet, et cela, dans divers contextes. Les situations proposées devraient permettre aux élèves de faire état soit de ce qu'ils savent déjà, soit de ce qu'ils ont appris sur un sujet donné ou encore, de représenter leur monde imaginaire.

Les présentations devraient être courtes et bien structurées. L'accent devrait être mis sur :

- le sens du message;
  - l'utilisation d'un vocabulaire précis pour traiter du sujet;
  - l'utilisation de structures de phrases correctes.
- 

### **La lecture**

En situation d'apprentissage, les textes présentés aux élèves doivent répondre à des caractéristiques qui vont favoriser le développement des stratégies de lecture. L'enseignant choisira de courts textes, dont le contenu s'apparente aux connaissances antérieures des élèves et fournit de l'information concrète et familière. Le vocabulaire doit être simple et connu des élèves; sinon, l'enseignant doit leur apporter l'aide nécessaire.

Dans le programme d'études, on a voulu respecter d'une façon particulière le rythme de développement des élèves. C'est pour cette raison que le développement des stratégies de base en lecture s'échelonne sur une période couvrant les trois premières années de l'élémentaire.

En deuxième année, l'accent est mis sur la reconstruction du sens d'un texte à partir :

- de l'utilisation des indices fournis par le titre et les illustrations, les connaissances déjà acquises sur le sujet traité;
- de la reconnaissance spontanée des mots les plus fréquents;
- du décodage des syllabes complexes (ex. : ré-cr<sup>e</sup>-a-tion);
- de l'ordre et de la fonction des mots dans une phrase.

---

## L'écriture

Les élèves apprennent à rédiger des phrases dans le but d'informer ainsi que de courts textes pour représenter leur monde imaginaire.

Ces situations d'apprentissage visent avant tout à permettre aux élèves d'intégrer les éléments propres à la langue écrite :

- le choix des mots pour exprimer leurs idées;
- l'ordre des mots dans la phrase;
- la ponctuation;
- l'orthographe d'usage.

Pour chaque situation d'écriture, l'enseignant doit guider les élèves dans la révision de leur texte afin que ces derniers acquièrent les habiletés, l'habitude et l'attitude nécessaires pour amener un texte à l'étape de publication. C'est dans ce contexte que les élèves apprennent peu à peu à vérifier l'ordre des mots dans la phrase et à consulter des banques de mots ou un dictionnaire visuel pour vérifier l'orthographe des mots.

En plus du développement langagier, ces situations d'apprentissage visent également à développer chez les élèves l'habileté à analyser leurs réactions face à diverses situations et à se situer face à ces réactions.

Matières obligatoires – Les élèves doivent suivre :						
Français	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé	Arts plastiques et musique
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : études sociales, français, mathématiques et sciences.						

## Mathématiques

Consulter le programme de mathématiques à : [http://www.learning.gov.ab.ca/fr/ench/Math\\_Program/m\\_9/default.asp](http://www.learning.gov.ab.ca/fr/ench/Math_Program/m_9/default.asp)

L'enseignement des mathématiques doit préparer les élèves à :

- utiliser les mathématiques pour résoudre des problèmes;
- communiquer et raisonner mathématiquement;
- comprendre et valoriser le rôle des mathématiques;
- s'engager à poursuivre leur apprentissage durant toute leur vie;
- devenir des adultes compétents en mathématiques, et à assumer leur rôle dans la société.

Les élèves apprennent les processus mathématiques suivants :

- communiquer mathématiquement;
- créer des liens entre les idées et les concepts mathématiques, la vie quotidienne et d'autres matières;
- utiliser au besoin l'estimation et le calcul mental;
- appliquer de nouvelles connaissances mathématiques à la résolution de problèmes;
- raisonner et justifier son raisonnement;
- se servir des technologies appropriées;
- utiliser la visualisation afin d'interpréter l'information, d'établir des liens, et de résoudre des problèmes.

**Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de mathématiques de la 2<sup>e</sup> année :**

---

### Les nombres

- reconnaître et utiliser les nombres entiers positifs de 0 à 1 000 et explorer les fractions (demis, tiers et quarts);
- utiliser différentes méthodes d'addition et de soustraction des nombres entiers positifs jusqu'à 100 dans un contexte de résolution de problèmes;
- choisir la méthode de calcul ou l'outil technologique qui convient à la résolution de problèmes.

---

### Les régularités et les relations

- identifier, créer, décrire et transposer des régularités numériques et non numériques issues de situations quotidiennes de l'école ou de la cour de récréation.

## **La forme et l'espace**

- estimer, mesurer et comparer des longueurs à l'aide d'unités de mesure standard. Utiliser des unités de mesure surtout non standard pour toute autre mesure;
  - nommer, décrire et construire une variété d'objets et de figures;
  - utiliser oralement et par écrit le vocabulaire servant à décrire les positions dans l'espace pour exprimer le mouvement.
- 

## **La statistique et la probabilité**

- recueillir, présenter et décrire, sans se faire aider, des données basées sur des renseignements obtenus par eux;
- utiliser des expériences simples, élaborées par d'autres, pour illustrer le concept de chance.



Matières obligatoires – Les élèves doivent suivre :						
Français	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé	Arts plastiques et musique
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : études sociales, français, mathématiques et sciences.						

## Sciences

Consulter le programme de sciences à :  
<http://www.learning.gov.ab.ca/french/Sciences/default.asp>

Le programme de sciences a pour but d'encourager et de stimuler l'apprentissage, en cultivant chez les élèves le sens de l'émerveillement, en leur donnant les habiletés et la confiance nécessaires pour étudier leur environnement. Il leur fournit aussi les bases de l'expérience et des connaissances sur lesquelles ils pourront appuyer leurs apprentissages futurs. Il leur permet de s'engager dans les processus d'enquête et de résolution de problèmes, de développer ainsi des attitudes positives vis-à-vis de l'étude des sciences et de se servir des notions scientifiques de manière responsable.

**Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de sciences de la 2<sup>e</sup> année :**

### L'étude des liquides

- observer la transformation de l'eau liquide en glace ou en vapeur et son retour à l'état liquide sous l'effet du réchauffement ou du refroidissement, et constater que les matériaux mouillés sèchent lorsqu'ils sont exposés à l'air;
- apprendre que l'eau est un liquide extrêmement important, essentiel à la vie et que nous l'utilisons de multiples façons;
- décrire l'interaction de l'eau avec différents matériaux, et appliquer les connaissances acquises à des problèmes pratiques comme le séchage, l'absorption et la rétention des liquides.

### Flottabilité et bateaux

- étudier ce qui fait qu'un matériau flotte ou coule;
- apprendre les principes de l'équilibre et de la stabilité, et découvrir diverses méthodes utilisées pour propulser une embarcation;
- construire des objets qui peuvent flotter et se déplacer sur l'eau, et évaluer divers modèles d'embarcations.

### Le magnétisme

- apprendre à distinguer les matériaux qui sont attirés par les aimants, de ceux qui ne le sont pas;
- apprendre comment on peut utiliser les aimants pour faire le tri de certains objets, déplacer des objets ou les retenir ensemble;
- décrire l'interaction des aimants avec d'autres aimants et avec des matériaux courants.

## **Chaud et froid**

- observer les variations de la température dans leur environnement immédiat et mesurer la température d'objets particuliers qui s'y trouvent;
  - examiner les méthodes utilisées pour régler la température dans les édifices;
  - apprendre comment l'isolation aide à garder les choses froides ou chaudes.
- 

## **Petits animaux qui rampent ou qui volent**

- apprendre où les petits animaux vivent, ce qu'ils mangent et par qui ils sont mangés;
- apprendre les caractéristiques de ces animaux qui favorisent leur adaptation à leur milieu;
- décrire l'apparence générale et les habitudes de petits animaux qui rampent ou qui volent; p. ex., insectes, araignées, vers, limaces.

Matières obligatoires – Les élèves doivent suivre :						
Français	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé	Arts plastiques et musique
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : études sociales, français, mathématiques et sciences.						

## Études sociales

Consulter le programme d'études sociales à :  
<http://www.learning.gov.ab.ca/french/EtudesSociales/default.asp>

Le programme d'études sociales permet aux élèves d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes positives pour en faire des citoyens responsables et désireux d'apporter leur contribution à la société. Les élèves apprennent à recueillir et à évaluer des renseignements et des idées. Ils apprennent comment entrer en interaction avec autrui et développent compréhension et respect envers les gens se trouvant dans leur école, leur famille et leur communauté.

Le programme d'études sociales de la 2<sup>o</sup> année met l'accent sur la façon dont les gens répondent à leurs besoins dans leur propre communauté, au sein d'autres communautés canadiennes et à travers le monde.

**Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'études sociales de la 2<sup>o</sup> année :**

### Les gens autour de moi

- comprendre que les besoins de toutes les personnes sont semblables;
- comprendre qu'il y a plusieurs façons de répondre aux besoins des gens;
- dessiner une carte simple de leur communauté;
- comparer des images, des photographies aériennes et des maquettes avec des cartes de la région;
- respecter les droits et les opinions des autres;
- respecter les autres et leurs besoins.

### Les gens au Canada

- comprendre que le Canada est un pays composé de nombreuses communautés;
- comprendre qu'il existe des similarités et des différences dans la façon dont les gens des communautés canadiennes satisfont leurs besoins;
- acquérir des renseignements en faisant de l'observation, en écoutant, en lisant ainsi qu'en recueillant et en enregistrant des données (images ou graphiques à barres);
- tirer des conclusions sur leurs besoins personnels et trouver des exemples de différentes façons de satisfaire ces besoins;
- exprimer leurs idées verbalement, à l'aide d'illustrations ou de jeux de rôle;
- apprécier les divers modes de vie des Canadiens et des Canadiennes.

**Les gens à travers  
le monde**

- comprendre que chaque pays du monde est composé d'une variété de communautés;
- comprendre que l'environnement exerce une influence sur la façon dont les gens satisfont leurs besoins;
- sur un tableau, classer et organiser des informations portant sur l'habitation, l'alimentation, les occupations, les écoles, les loisirs, les langues et l'environnement;
- sur une carte géographique ou un globe terrestre, repérer le pays étudié;
- développer l'appréciation, la compréhension et le respect à l'égard des gens des autres parties du monde et pour la façon dont chacun et chacune satisfait ses besoins.

Matières obligatoires – Les élèves doivent suivre :						
Français	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé	Arts plastiques et musique
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : études sociales, français, mathématiques et sciences.						

## Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Consulter le programme et d'autres documents au sujet des TIC à : [http://www.learning.gov.ab.ca/french/Tech\\_infor\\_comm/default.asp](http://www.learning.gov.ab.ca/french/Tech_infor_comm/default.asp)

Le programme d'études des TIC n'est pas conçu pour être enseigné comme une matière à part; il doit être intégré aux programmes de français, d'études sociales, de mathématiques et de sciences. L'intégration de ce programme doit se faire par les écoles d'ici le mois de juin 2003. Les résultats sont organisés en fonction de trois années d'enseignement.

Les élèves se familiarisent avec la nature des technologies, apprennent à se servir de diverses technologies et comprennent l'importance des technologies pour eux-mêmes et pour la société.

**Les résultats d'apprentissage suivants, pour les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 3<sup>e</sup> année, sont tirés du programme des technologies de l'information et de la communication :**

### Communication, recherche, prise de décisions et résolution de problèmes

- accéder à l'information pertinente et l'extraire à partir de sources électroniques dans le cadre d'une enquête donnée;
- traiter l'information venant de quelques sources et reformuler ce qu'il a découvert.

### Fonctions, connaissances et concepts de base

- identifier les technologies utilisées dans la vie quotidienne;
- décrire des technologies particulières servant à des fins précises;
- se montrer courtois et respectueux des règles de conduite de la classe en faisant un usage approprié de l'ordinateur.

### Procédés de productivité

- créer un texte original au moyen d'un logiciel de traitement de texte pour communiquer et démontrer une bonne compréhension de l'intention de communication et des formats utilisés;
- réviser un court texte en utilisant des fonctions telles que couper-copier-coller d'un programme de traitement de texte;
- lire l'information venant d'une base de données préparée;
- composer un message qui peut être diffusé grâce à la technologie de la communication;
- communiquer électroniquement avec des personnes à l'extérieur de la classe.

BEST COPY AVAILABLE

Matières obligatoires – Les élèves doivent suivre :						
Français	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé	Arts plastiques et musique
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : études sociales, français, mathématiques et sciences.						

## Éducation physique

Consulter le programme d'éducation physique à :  
<http://www.learning.gov.ab.ca/french/Edphys/default.asp>

Le programme d'éducation physique de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année contribue à l'acquisition d'habiletés de vie favorisant la gestion personnelle de la santé. Les élèves ont l'occasion de participer dans chacune des dimensions suivantes : la danse, les jeux, la gymnastique, les activités individuelles et les activités réalisées dans un milieu différent, comme les activités aquatiques et de plein air. Tous les résultats d'apprentissage doivent être atteints grâce à ces activités.

L'acquisition d'un vocabulaire et de structures de phrases pour s'entretenir sur l'activité physique et les sports revêt une importance toute particulière. Il est donc essentiel de faire en sorte que, dans leurs cours d'éducation physique, les élèves acquièrent des éléments langagiers qui leur permettront de s'exprimer correctement et de façon automatique et spontanée en français.

Enfin, les cours d'éducation physique dans l'école francophone doivent amener les élèves à identifier et intégrer les différentes composantes de leur vie récréative et sportive à la vie dans la communauté francophone.

**Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'éducation physique de la 2<sup>e</sup> année :**

### Activités

#### Habiletés fondamentales

- choisir des habiletés locomotrices relevant d'une variété d'activités, et les mettre en pratique.

#### Application des habiletés fondamentales

- choisir des habiletés fondamentales, et les exécuter dans divers milieux en utilisant de l'équipement sportif; ex. : course d'obstacles;
- faire des mouvements simples, en utilisant des éléments de prise de conscience de leur corps, de l'espace et des relations, seuls et avec d'autres;
- créer et jouer à des jeux mettant l'accent sur la prise de conscience de leur corps et de l'espace.

### Bienfaits pour la santé

#### Condition physique fonctionnelle

- reconnaître qu'il faut de l'énergie pour activer les muscles;
- décrire des moyens d'améliorer le développement de leurs capacités physiques.

### **Image corporelle**

- identifier les attributs physiques personnels qui contribuent à la participation à des activités physiques.

### **Bien-être**

- décrire comment le corps bénéficie de l'activité physique.
- 

## **Coopération**

### **Communication**

- identifier et démontrer des habiletés en communication exprimant le respect, habiletés qui se prêtent bien au contexte.

### **Esprit sportif**

- identifier et respecter les règles de l'étiquette, et manifester un esprit sportif.

### **Leadership**

- accepter la responsabilité des rôles qui leur sont assignés lors d'activités physiques.

### **Travail d'équipe**

- faire preuve de volonté à jouer de façon coopérative avec d'autres élèves qui ont des capacités diverses, en petits ou grands groupes.
- 

## **Dynamisme soutenu**

### **Effort**

- exprimer leur volonté de participer régulièrement aux cours d'éducation physique;
- identifier les facteurs d'ordre personnel qui les incitent à faire de l'activité physique.

### **Sécurité**

- montrer qu'ils sont capables d'écouter des consignes, de respecter des règles et des routines, et de se concentrer lorsqu'ils font de l'activité physique;
- démontrer qu'ils peuvent se déplacer de façon sécuritaire et prudente dans différents milieux; ex. : des jeux modifiés.

### **Établissement d'objectifs/Défi personnel**

- s'exercer à établir un but à court terme dans le domaine des efforts de participation à des activités physiques.

### **Une vie active dans la communauté**

- déterminer les types les plus populaires d'activités physiques disponibles dans la communauté;
  - choisir des mouvements appropriés, en tenant compte de l'espace personnel, de la sécurité, de leurs capacités et du milieu environnant.
-

### **Dispenses du programme d'éducation physique**

On peut accorder une dispense du cours d'éducation physique dans les trois circonstances particulières suivantes : 1. Motifs d'ordre médical — une attestation médicale précisant les activités à éviter doit être adressée à la direction de l'école; 2. Convictions religieuses — La direction d'école doit recevoir une demande par écrit des parents; 3. Accès aux installations — Cette dispense doit être autorisée par le conseil scolaire.

Lorsqu'une dispense est accordée, on devrait, dans la mesure du possible, substituer d'autres activités conformes aux objectifs et aux résultats d'apprentissage du programme d'éducation physique.

### **Éducation physique en ligne**

<http://www.learning.gov.ab.ca/french/Edphys/default.asp>

Le site Web d'éducation physique en ligne offre tout un éventail d'information pour appuyer l'atteinte des résultats d'apprentissage de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. On y trouve trois grandes sections :

- Programme d'études;
- Ressources à l'intention des enseignants;
- Apprentissage à domicile.



Matières obligatoires – Les élèves doivent suivre :						
Français	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé	Arts plastiques et musique
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : études sociales, français, mathématiques et sciences.						

## Santé et préparation pour la vie

Consulter le programme de santé à :  
<http://www.learning.gov.ab.ca/french/sante/default.asp>

Grâce au programme de santé et de préparation pour la vie, les élèves apprennent à faire des choix sains et bien informés, en plus d'adopter des comportements qui contribuent à leur bien-être et à celui d'autrui. Le succès d'un tel programme est fondé sur le partenariat entre l'école, le foyer et la communauté.

**Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de santé et préparation pour la vie de la 2<sup>e</sup> année :**

### Choix en matière de bien-être

#### Santé personnelle

- décrire les avantages d'allier une nutrition saine à l'activité physique;
- examiner la nécessité d'adopter de bonnes habitudes en matière de santé; ex. : une bonne nuit de sommeil, la protection contre le soleil.

#### Sécurité et responsabilité

- déterminer et élaborer des plans dont ils pourront se servir lorsqu'ils seront sous pression pour adopter des comportements inappropriés ou avec lesquels ils ne se sentent pas à l'aise; ex. : faire face à diverses pressions comme toute forme d'intimidation, de menace ou d'exclusion;
- décrire les comportements à adopter à la maison en matière de sécurité sur le plan des communications et mettre ces comportements en pratique; ex. : répondre au téléphone, à la porte.

### Choix en matière de relations humaines

#### Gestion des émotions et sentiments

- reconnaître que les gens font des choix quant à la manière d'exprimer leurs sentiments; ex. : frustration.

#### Interactions

- élaborer des stratégies leur permettant de faire preuve de respect envers les autres; ex. : se montrer intéressé lorsque quelqu'un d'autre exprime ses sentiments, offrir de l'aide à quelqu'un.

#### Rôles et processus de groupe

- expliquer comment les groupes peuvent contribuer à la création d'un milieu sûr et bienveillant.

## **Choix en matière d'apprentissage pour la vie**

### **Stratégies d'apprentissage**

- faire preuve d'organisation; ex. : l'organisation de leur cahier de notes, l'organisation de leur pupitre.

### **Rôles de la vie et cheminement de carrière**

- reconnaître que chaque personne joue de nombreux rôles dans la vie; ex. : celui d'amie, de sœur;
- reconnaître et respecter le fait que les gens ont des champs d'intérêt, des forces et des habiletés parfois semblables, parfois différents.

### **Bénévolat**

- expliquer pourquoi le bénévolat est important.

Matières obligatoires – Les élèves doivent suivre :						
Français	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé	Arts plastiques et musique
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : études sociales, français, mathématiques et sciences.						

## Arts plastiques et musique

Grâce aux arts et à la musique, les élèves prennent conscience d'eux-mêmes et expriment leur créativité de plusieurs façons. Ils réagissent de manière personnelle et critique à une variété de styles et de formes d'art et de musique.

### Arts plastiques

Le programme des arts plastiques permet aux élèves d'acquérir des habiletés et des concepts en arts visuels, d'interpréter et de communiquer à l'aide de symboles visuels, d'apprécier les aspects culturels de l'art, et de faire des liens entre les arts et la vie quotidienne. Ce programme renferme quatre grandes composantes : la réflexion, la représentation, la composition et l'expression.

#### Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'arts plastiques de la 2<sup>e</sup> année :

- remarquer que les objets ont des caractéristiques communes;
- savoir évaluer l'utilité ou la fonction des objets;
- savoir développer des styles de décoration;
- pouvoir déterminer les qualités de la surface d'objets et de formes;
- savoir mettre la touche finale à leurs œuvres;
- pouvoir décorer les objets qu'ils créent;
- savoir utiliser les outils et les techniques en mettant l'accent sur l'exploration et l'application des méthodes en matière de dessin, de peinture, de procédés d'impression, de sculpture, de textiles, de photographie et de graphisme.

### Musique

Le programme de musique s'adresse à tous les élèves. Il est organisé autour des concepts de rythme, de mélodie, d'harmonie, de forme, de qualités expressives et d'arts conjoints. Les élèves développent ces concepts en participant à six domaines de compétence : l'écoute, le mouvement, le chant, la créativité, la lecture et l'écriture de la musique, et enfin, l'apprentissage d'un instrument, lorsque les principes de base seront acquis.

Les élèves doivent acquérir les habiletés et les connaissances afin d'apprendre à chanter, à interpréter la musique, à comprendre les aspects culturels de la musique et à établir des liens entre la musique et la vie quotidienne. Le chant, relié à l'expression corporelle, joue un rôle fondamental durant les premières années.

L'éducation musicale est axée sur tout le répertoire folklorique français et permet donc l'acquisition inconsciente du patrimoine culturel et historique, du vocabulaire et des expressions idiomatiques.

**À la fin de la 2<sup>e</sup> année, les élèves devraient :**

- pouvoir vivre la phrase musicale (par le geste, la marche, le tracé);
- reconnaître la mesure à partir des accents et le chiffrage;
- savoir battre un rythme à trois temps;
- pouvoir chanter des chansons connues et des canons faciles à deux voix;
- savoir reconnaître les phrases initiales des chansons par leurs ressemblances;
- reconnaître que la musique peut changer de tempo, d'intensité ou de timbre;
- reconnaître les expressions idiomatiques dans les chansons.

## *Matières facultatives*

Le nombre de matières facultatives offertes peut varier d'une école à une autre. Les préférences exprimées par les élèves et les parents, les installations et le personnel enseignant sont tous des facteurs qui influent sur le choix de ces matières.

Matières facultatives – Les écoles peuvent offrir :	
Art dramatique	Langues autres que l'anglais et le français

---

### Art dramatique

L'art dramatique peut être enseigné comme matière ou intégré à d'autres matières. Grâce à l'art dramatique, les élèves devraient développer une bonne idée d'eux-mêmes en assumant d'autres rôles et en faisant l'acquisition d'habiletés dans ce domaine.

À l'élémentaire, le programme d'art dramatique compte généralement onze formes d'expression dramatique, soit : le mouvement dramatique, le mime, la récitation en chœur, le récit d'histoires, la dramatisation, les marionnettes, le théâtre musical, le théâtre lu, le théâtre d'histoires, la composition de pièces et le théâtre collectif.

---

### Langues autres que l'anglais et le français

En Alberta, il existe une variété de cours et de programmes offerts en langues autres que l'anglais. Parmi ces langues, notons les langues autochtones, l'allemand et l'ukrainien.

Les élèves inscrits à un programme **bilingue** ou à un programme alternatif de langue française, y compris l'**immersion**, doivent suivre un cours d'arts langagiers dans leur langue cible (par exemple, le français, l'ukrainien) en plus du cours d'anglais. Dans ces programmes, la langue cible est également la langue d'enseignement d'autres matières, comme les mathématiques, les sciences et les études sociales.

De nombreux conseils scolaires ont élaboré leurs propres programmes. Parmi les programmes de langues élaborés localement, notons : l'arabe, le chinois, le chipewyan, l'allemand, l'hébreu, l'italien et le polonais. Ces cours préparés à l'échelle locale répondent aux besoins et aux exigences d'une région donnée, ce qui signifie qu'ils peuvent changer d'une année à l'autre.

Pour en savoir plus sur les cours de langues secondes offerts dans votre région, veuillez communiquer avec votre conseil scolaire.

# Commentaires

## Ce que mon enfant apprend à l'école — 2<sup>e</sup> année (2003-2004)

Veillez indiquer si vous êtes :

- Parent       Enseignant       Directeur d'école       Directeur général       Autre (préciser) \_\_\_\_\_

Veillez indiquer si vous avez consulté :

- la version imprimée       la version Internet       les deux

Veillez indiquer votre réponse par une coche sous l'une des quatre colonnes :

	Pas du tout d'accord	Désaccord	Accord	Très d'accord
1. Ce manuel présente des renseignements utiles.				
2. La quantité de renseignements est adéquate.				
3. Le niveau de lecture est adéquat.				
4. La mise en page et l'organisation sont adéquats.				
5. Les liens au site Web d'Alberta Learning sont utiles.				
6. Le téléchargement et l'impression se font facilement.				

Comment pouvons-nous améliorer ce manuel pour vous le rendre plus utile?

---

---

---

---

---

***Nous vous remercions de vos commentaires.***

***Veillez envoyer ce formulaire à l'adresse suivante :***

**Direction de l'éducation française**

Alberta Learning  
Édifice 44 Capital Boulevard  
10044, 108<sup>e</sup> Rue  
Edmonton, Alberta, Canada  
T5J 5E6  
Télec. : 780-422-1947



*U.S. Department of Education  
Office of Educational Research and Improvement (OERI)  
National Library of Education (NLE)  
Educational Resources Information Center (ERIC)*



## NOTICE

### Reproduction Basis

- This document is covered by a signed "Reproduction Release (Blanket)" form (on file within the ERIC system), encompassing all or classes of documents from its source organization and, therefore, does not require a "Specific Document" Release form.
- This document is Federally-funded, or carries its own permission to reproduce, or is otherwise in the public domain and, therefore, may be reproduced by ERIC without a signed Reproduction Release form (either "Specific Document" or "Blanket").